



Aux Président.e.s des Clubs  
Aux Président.e.s des Comités Départementaux

## Dossier | Demande d'aide au développement de la pratique vers les publics cibles



Selon les conditions prévues par le plan d'action de la saison en cours.

Dossier suivi par :  
**Maud SEUS-CARADEC** – Assistante Technique Régionale  
[atr@tir-bretagne.org](mailto:atr@tir-bretagne.org) – 07 50 87 61 20

Dépôt de dossier :  
Le dossier est également disponible sur le site internet  
de la Ligue :

[www.tir-bretagne.org](http://www.tir-bretagne.org)

Les personnes intéressées sont priées de retourner le  
dossier complet  
A l'adresse suivante :

Ligue Régionale de Tir de Bretagne  
Maison des Associations  
11 bis avenue de la Princesse  
BP 7  
56390 COLPO

ou par mail : [secretariat@tir-bretagne.org](mailto:secretariat@tir-bretagne.org)

## Présentation du dispositif

Dans le cadre de son projet sportif territorial pour l'Olympiade 2017-2020, la Ligue Régionale de Tir de Bretagne souhaite favoriser et développer l'accès à la pratique de certains publics.

Dans ce but, la Ligue Régionale de Tir de Bretagne vous offre la possibilité d'une aide matérielle permettant une prise en charge partielle des frais de fonctionnement de ces actions.

Cette aide est versée sous la forme d'une quantité fixe de consommables (plombs ainsi que cibles pistolet et/ou carabine).

Pour cela nous vous demandons de nous retourner le dossier ci-après.

Le dépôt des demandes doit obligatoirement se faire avant le 31 juillet. Tout dossier incomplet ou hors délais ne sera pas recevable.

Cette aide est réservée aux clubs à jour de leur cotisation et pour les actions concernant les publics cibles (selon le plan d'action de la saison en cours). Les actions menées pour d'autres publics seront irrecevables.

Votre dossier sera examiné par l'Assistante Technique Régionale ainsi que le Bureau de la Ligue qui vous donnera une réponse.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions d'agréer, nos meilleurs sentiments sportifs.

**Pour la Présidente Martine GUEZEL  
Et par ordre Maud SEUS-CARADEC  
Assistante Technique Régionale**



# Demande d'aide au développement de la pratiques des publics cibles

Saison sportive :

## Identité de l'association

**Nom du club :**

**N° du club :**

**Département :**  22  29  35  56

**Adresse :**

**Téléphone :**

**Mail :**

Nom et Prénom du Président demandeur :

Adresse complète :

Téléphone :

Mail :

Pièces à joindre impérativement au dossier :

- Un « Déroulement de l'action » ET un « Compte de résultat » par type de public ou d'action
- Un « Récapitulatif des actions »
- Attestation sur l'honneur
- Tout autre document ou photographie illustrant la/les action(s) menée(s)

# Action

## Déroulement de l'action

- Type d'action :**     Nouveauté         Renouvellement de la saison passée
- Forme d'action :**     Ponctuelle         Cycle         En continu sur la saison
- Public concerné :**     ASS         Scolaires Séniors         Situation de handicap
- Disciplines :**  Laser         Pistolet 10m         Carabine 10m  
 Arbalète Field         25-50m         Autre :
- Volumes horaires (approximatifs) :**
- Nombres d'encadrants (moyenne) :**
- Brevets Fédéraux détenus :**  Aucun     BFA     BFI  
 BFE 1°/2°         Professionnel

### Référent de l'action :

**Nom :**

**Prénom :**

**Téléphone :**

**Mail :**

**Objectif fixé pour cette action :**

Expliquez l'action mise en œuvre (chronologie, déroulement, éléments majeurs...) :

Difficultés rencontrées et solutions trouvées :

Projet pour la saison prochaine :

## Compte de résultat

CHARGES		PRODUITS	
Nature	Montant	Nature	Montant
Cibles et munitions	€	Apport du club	€
Frais de déplacement	€	Participation financière du public	€
Frais de restauration	€	Aide du comité départemental	€
Autre	€	Mairie	€
	€		€
	€		€
<b>TOTAL</b>	€	<b>TOTAL</b>	€

NB : Les aides humaines et matérielles sont à évaluer et inscrire. Ces informations ne modifieront pas la quantité de la dotation attribuée.

### Choix de l'aide

(au choix)

**10 000 plombs** +  1500 cibles pistolet  
 1500 cibles Carabine  
 750 cibles Pistolet & 750 cibles Carabines

Remplissez le tableau ci-dessus et précisez le type de cibles (1500 d'un type ou 750 de chaque)

### Cadre réservé à la Ligue Régionale de Tir de Bretagne :

Remarques ATR	Recevabilité de l'action	Avis du Bureau de la Ligue	Avis définitif
	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		<input type="checkbox"/> ACCORDÉE <input type="checkbox"/> REFUSÉE

# Attestation sur l'honneur

Je soussigné \_\_\_\_\_ atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans le cadre de la demande d'aide au développement de la pratique des public cibles. Je reconnais qu'en cas de renseignements inexacts ou incomplets, la Ligue pourra considérer la demande comme irrecevable.

Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Signature du Président demandeur